

LA Grande Releve

DES HOMMES PAR LA SCIENCE

MENSUEL DE REFLEXION SOCIO-ECONOMIQUE FONDE EN 1934 PAR JACQUES DUBOIN

**L'ECONOMIE
DISTRIBUTIVE
AU
CINEMA ?**



**VOIR
PAGES
5 et 6
PUIS
11 et 12
(à suivre...)**

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO :

- | | | | |
|--|--------------------------------|--|----------------|
| <input type="checkbox"/> EDITORIAL
Par tous les moyens, par M.-L. Duboin | p. 3 | <input type="checkbox"/> REFLEXIONS
L'inadmissible esclavage, par A. Chantraine
A propos de « l'Economie libérée »,
par P. Vila | p. 12
p. 13 |
| <input type="checkbox"/> ACTUALITÉ
Au fil des jours, par H. Muller | p. 4 | <input type="checkbox"/> COURRIER DES LECTEURS | p. 14 |
| <input type="checkbox"/> SUR UN PROJET DE FILM
Scénario « L'an 2 000 »
Commentaires. Exemple de séquence
Les obstacles. Les moyens. Le coût
Participations possibles | p. 5
p. 6
p. 11
p. 12 | <input type="checkbox"/> BLOC-NOTES | p. 2 |
| <input type="checkbox"/> LES DOSSIERS DE LA GRANDE RELEVÉ
Métro gratuit ? par R. Martin | p. 7 à 10 | <input type="checkbox"/> RESUME DE NOS THESES | p. 15 |
| | | <input type="checkbox"/> L'ECONOMIE DISTRIBUTIVE | p. 16 |

ASSOCIATIONS

EDEN

Equipes Dauphinoises pour une Economie Nouvelle.

Maison des Associations
2, rue Berthe-de-Boissieux - Grenoble

G.S.E.D.

Groupes de Salariés pour l'Economie Distributive
11, rue Saint-Vincent-de-Paul
13004 MARSEILLE

édite un bulletin trimestriel prônant la voie syndicale vers le socialisme distributif ; et un journal télématique disponible sur Minitel au numéro : 36/591-77, l'indicatif est : ALAB et le choix : GSED.

(M.A.N.) Mouvement pour une Alternative Non Violente

20, rue du Dévidet 45200
MONTARGIS. Tél. : (38) 93.13.73

LIA.CO.FA

25, Square du Nouveau Belleville,
75020 Paris
a tenu ses 23 et 24^e colloques les 7 décembre et 15 mars derniers sous la présidence de L. Garnier. Cinq nouvelles associations se sont jointes à la Ligue qui poursuit son action contre la faim dans le monde.

CITOYENS DU MONDE

15, rue Victor-Düruy, 75015 PARIS

UNION PACIFISTE

4, rue L. Hoche, 92100 BOULOGNE
dédie son numéro spécial de février aux 447 objecteurs de conscience emprisonnés début 1986, malgré la loi de 1983.

REVUES

SCIENCE CULTURE INFO

Lettre mensuelle publiée par le groupe de Réflexion Interdisciplinaire qui traite de thèmes fondamentaux et transdisciplinaires : l'autonomie et la complexité ; les mécanismes de l'évolution biologique ; la responsabilité individuelle, etc.

GRUPE SCIENCE CULTURE
1, rue Descartes, 75005 PARIS

L'HOMME LIBRE

BP 205 - 42005 SAINT-ETIENNE
Recherche d'une psychologie libératrice.

VIE ET ACTION - CEREDOR

388, bld Joseph Ricord
06140 VENCE.

Centre de Recherches et d'éducation Orthobiologiques

INFOR-VIE SAINTE

127, rue de Fernelmont
5020 CHAMPION (Belgique)

Un bimestriel qui ouvre les yeux.

RENAITRE 2000

André Dumas, av. des Sablons
77230 DAMMARTIN-en-GOËLE
Revue des investigations psychiques et des recherches théoriques et expérimentales sur la survivance humaine.

MEDECINES PARALLELES

St Eulalie d'Ans 24640 CUBJAC

Recherche sur les médecines naturelles, informations, conseils, annonces, spécimen gratuit sur demande de la part de la G.R.

LA LUCARNE

Mensuel édité en Belgique :
11, rue de Monnel, 7500 TOURNAI

ELAN

31, rue Foch, 59126 LINSELLES
Publie un numéro spécial : 1986 Année internationale de la paix - année de la raison.

LIVRES

Peuvent être commandés à la Grande Relève :

KOU L'AHURI ET LES YEUX OUVERTS par Jacques Duboin

Deux rééditions récentes et toujours d'actualité. Franco, 60 F chacun.

LES AFFRANCHIS DE L'AN 2000 par Marie-Louise Duboin

Se lit comme un roman et fait comprendre les mécanismes de l'économie actuelle et ceux d'une économie alternative : l'économie distributive, expliquée dans ses détails.

Publié par SYROS, 79 F.

SURVIVRE OU PÉRIR ENSEMBLE par Franz Foulon

Analyse écologique des folies d'un monde inhumain.

300 pages - Franco : 65 F

ELEMENTS DE SOCIOLOGIE SCIENTIFIQUE par Marc Iel

Réflexions pour élaborer une société nouvelle.

592 pages - Franco : 85 F

A commander à l'auteur :
QUAND LE PEUPLE S'EVEILLERA
par Lucien TISSOT
Le Cheylas, 38570 Goncelin
Franco : 68 F (5 ex : 312 F)

POURQUOI LA PAUVRETE Quand les produits abondent ? par Gaston PUEL

36, rue de Rivière, 33000 Bordeaux
75 F franco, CCP 245423 H Bordeaux

A commander à l'éditeur :
Les « lettres libres », 129, rue de Crimée, 75019 Paris, qui l'envoie par poste franco contre 60 F :

L'INCAPACITÉ AU POUVOIR ou :
Un véritable changement s'impose
par Maurice Laudrain

PAR TOUS LES MOYENS

par Marie-Louise DUBOIN

La difficulté que nous éprouvons à faire « passer » nos propositions provient essentiellement du fait qu'elles bouleversent les habitudes de pensée de nos contemporains. Ceux-ci, en général, ne voient pas la nécessité de changer ces habitudes parce qu'ils ne mesurent pas l'énormité des transformations qui se produisent au cours de cette époque exceptionnelle que nous sommes en train de vivre, ils ne ressentent donc pas la nécessité de s'y adapter. C'est ainsi que, pour nous faire comprendre, il nous faut d'abord sensibiliser les esprits, donc faire un travail d'information : ouvrir les yeux de tous ceux qui ne voient pas à quel point TOUT est en train de changer, et à toute allure. Et pour un aussi gros travail, il nous faut utiliser tous les moyens possibles.

Le plus accessible de ces moyens, après la propagande individuelle de bouche à oreille, c'est évidemment *la Grande Relève*. Les distributeurs ont toujours manifesté leur attachement à ce journal, parce qu'il est le leur, depuis sa création par J. Duboin en 1934. Ils le soutiennent depuis plus de cinquante ans, et ils s'efforcent de le diffuser le plus largement possible autour d'eux, comme nous nous efforçons d'en améliorer la présentation afin qu'il soit mieux diffusé par la voie « officielle », c'est-à-dire par les NMPP et ses revendeurs.

Parmi les autres moyens, citons, pour mémoire, les livres que les distributeurs écrivent. La difficulté est toujours au niveau de la diffusion : il faut trouver un éditeur, qui permette au livre de sortir du cercle des convaincus.

La récente campagne électorale pour les législatives a paru, à certains d'entre nous, l'occasion de tenter un nouveau moyen de diffusion. Ils pensaient que les médias de l'audio-visuel seraient alors largement ouverts à toutes les listes officiellement déposées. C'est pourquoi, n'écoulant que son enthousiasme et ses solides convictions, et fort d'une certaine expérience, Guy Marchand a pris la tête d'une liste à Paris. Il faut rendre hommage ici à l'énergie qu'il a déployée pour venir à bout de la tâche qu'il s'était assignée, et remercier les distributeurs dont l'aide financière lui a permis de réunir les fonds nécessaires. Grâce à ces efforts, la liste « *pour une économie libérée* », qui était une liste d'union entre Distributeurs et Citoyens du Monde, a pu figurer dans trois circonscriptions : Les 5^e, 15^e

et 19^e arrondissements. Malheureusement, la Haute Autorité de l'Audio-visuel a pris la décision de n'ouvrir les antennes officielles qu'aux formations politiques présentant des candidats dans au moins 22 circonscriptions ! Guy Marchand n'aura donc pas eu l'accès à la télévision sur lequel il comptait...

Alors, il faut essayer d'autres moyens.

Et justement, il s'en présente un que nous n'avons pas encore essayé : le cinéma.

Racontons brièvement comment les choses se sont passées.

Au début de l'année dernière, une revue bimensuelle, *le Troisième Millénaire*, a publié une série de quatre articles que son directeur, B. Totvianian, ouvert à nos thèses par un distributeur efficace, m'avait demandés. Pour MATIAS, responsable d'une association de réalisations cinéma-vidéo, l'économie distributive fut, selon ses propres termes, « une découverte et cette vision des structures économiques s'installa rapidement dans son esprit. Et aussitôt l'idée d'en faire un film s'imposa à lui ».

Septembre 1985 - Janvier 1986 : premiers contacts... Proposition de Matias, acceptation et mise en route d'un projet de film, adaptation libre des « affranchis de l'an 2000 ». Le projet nous est présenté à la date promise. Après quelques rencontres informelles, avec également A. Giel, puis la présentation d'un premier projet de scénario, la décision est prise de soumettre l'idée aux distributeurs : c'est à eux de décider si l'idée de faire passer leurs propositions à travers un film les séduit, car ce n'est que s'ils manifestent leur volonté de soutenir un tel film, qu'on pourra le démarrer.

En effet, nous avons demandé à Matias de nous expliquer comment se lance un film, qui fait quoi dans un film (rôles respectifs du producteur, du réalisateur, de l'assistant de production etc), par quoi il faut commencer, quelle somme il faut pouvoir réunir au départ, comment trouver un réalisateur et les fonds supplémentaires, puis quels délais il faut prévoir et enfin comment en assurer la diffusion. C'est l'ensemble de ces explications que Matias a rédigées pour nous dans les pages que *la Grande Relève* consacre à ce projet dans le présent numéro. Et qu'il est prêt à compléter si nécessaire.

Il est venu les présenter à la commission

de rédaction du journal, fin février, et nous avons retenu que, pour trouver un producteur, il fallait d'abord être en mesure de présenter un scénario complètement et parfaitement écrit. C'est donc cette première étape qui nous concerne. Et pour la franchir nous ouvrons une souscription à nos lecteurs et à tous leurs amis que ceci pourraient intéresser (pour ces derniers, nous pouvons envoyer sur demande un exemplaire du projet de scénario). S'ils sont nombreux à manifester leur intérêt en souscrivant, non seulement nous pourrions faire appel à un scénariste de profession, mais nous seront d'autant plus forts pour prouver à un éventuel producteur que le sujet mérite qu'il s'y intéresse.

Voici donc d'abord le « *synopsis développé* » élaboré pour nous par Matias, et auquel il a donné, provisoirement, car on peut le changer, le nom de « *L'an 2000* ». Bien entendu, il prendra en considération toutes les suggestions (tant sur le titre, que sur des scènes ou des personnages, etc.) que nos lecteurs lui enverront au journal au cours du mois d'Avril.

Viennent ensuite une description succincte des *obstacles* à franchir, des *moyens* à réunir pour cela, une *estimation* générale des coûts de production et enfin un *plan de développement* tel que Matias le prévoit.

Ensuite, aux lecteurs de décider : s'ils sont prêts à agir pour que le film se fasse, un bulletin de souscription spéciale est prévu pour joindre leur contribution.

Personnellement, je crois qu'un film est un des meilleurs moyens actuels de nous faire comprendre. Nos contemporains sont saturés de discours, en particulier à cause de ceux des politiciens. Alors il faut les amener à réfléchir, mais... sans effort. C'est pour cela que j'ai « commis » un roman qui se lit facilement, et qui effectivement a touché des gens qui n'auraient pas supporté un exposé a priori « sérieux ». Un film, sur le même thème ou presque, pourrait encore atteindre un nouveau public, celui qui n'aime pas lire. D'ailleurs nombreux sont les lecteurs de mon livre qui m'ont écrit qu'ils verraient fort bien un film sur le sujet. Maintenant que nous avons quelqu'un de métier qui a fait l'effort de concevoir un scénario, je pense que nous sommes sur la voie pour concrétiser un tel projet et je suis la première à souscrire...



« Les Etats-généraux des Etudiants de l'Europe » - L'invitation couvrait une pleine page dans LE MONDE du 16 janvier dernier : hébergement et nourriture assurée gratuitement. Conférenciers délégués par l'I.F.R.I., par la Fondation des Etudes de Défense nationale. En coulisse : la Trilatérale, l'OTAN, l'Alliance Atlantique, sur un fond d'antisoviétisme de bon aloi. Ainsi sont conditionnés les Etudiants futurs propagandistes de l'Europe des multinationales. Dans les années 60, les fonds de la CECA finançaient ce genre de colloques où l'on matraquait des aréopages de notables, maires, syndicalistes, présidents d'associations, invités tous frais payés à un festival de propagande. Aujourd'hui, ce sont des Fondations américaines et autres qui pourvoient au financement des bonnes œuvres de la Commission trilatérale.

Il n'y a jamais assez d'argent pour rembourser les assurés sociaux mais il coule à flot quand il s'agit de prédisposer l'opinion à la gloire du profit, de désinformer.

L'entreprise et la vie - A raison de 221 jours de présence pour chacune des 37 années de travail auxquelles il est astreint, le salarié qui atteint 75 ans, a consacré 65.416 heures au service de l'entreprise, soit un peu moins du dixième de la durée de sa vie (656.000 heures). Guère de quoi faire de l'entreprise le nombril de la société alors qu'elle n'est qu'une usine à profits, sans autre finalité, en dépit de propos hypocrites visant à légitimer LE COMPORTEMENT DE SES DIRIGEANTS.

La vie n'est centrée ni sur l'entreprise, ni sur le profit. Elle offre bien d'autres aspects autrement importants : l'éducation, la culture, le dépassement de soi dans les activités libres du loisir, les distractions, la vie familiale avec ses joies et ses épreuves, la communication avec autrui, la santé, l'environnement, le combat contre les pollutions, contre le bruit, contre les gaspillages, pour une meilleure justice sociale, les conditions d'habitat, la faim dans le monde, le désarmement, la gérance et l'organisation de la cité, l'entraide communautaire, le bénévolat, l'assistance morale aux malades, aux accidentés, aux déprimés, aux isolés.

C'est dire que l'Entreprise, les hérauts du libéralisme n'ont pas à faire tout un plat.

Le lâcher des prix - On sait ce qu'avait coûté aux consommateurs salariés, retraités et chômeurs, la liberté rendue aux prix par René MONORY en 1980, le bond d'un certain nombre de service brutalement majorés de 50 % voire au-delà.

Gel des salaires sans gel des prix ? Loi instituant la flexibilité de l'emploi ? Où nos socialistes ont-ils la tête pour souscrire aussi sottement aux revendications d'une fraction ultra-minoritaire de l'électorat adverse, commerçants et autres prestataires de services ? L'hypocrisie est manifeste et l'image que donnent les socialistes à la remorque des affairistes et des marchands n'est guère de nature à encourager les votes en leur faveur. Escompter de la libération des prix une série de baisses durables ? Un pari bien aventureux eu égard aux appétits illimités du commerce, aux illusions des dévôts de la libre concurrence, au souci de « rattrapage » propre à maints secteurs, en matière de services plus particulièrement, là où, en général, la concurrence n'intervient guère.

Il eût été plus sage d'avoir l'œil sur certains éléments des coûts et des prix : marges commerciales cumulées, assurances, rémunération des hauts cadres et dirigeants, loyers commerciaux, amortissements industriels et financiers, taux d'intérêt, tarif de la publicité, frais de représentation, de déplacement, de congrès, de recherche, de stages, honoraires des bureaux d'études. Il convenait surtout de renforcer les contrôles par la création de milices fiscales ayant mission de signaler les fraudeurs notoires étalant au vu et au su de leur entourage, un train de vie peu en rapport avec leurs revenus déclarés : clientèle des casinos, des cercles de jeux, celle des commerces de luxe, les acheteurs d'œuvres d'art, les possesseurs de coffres à l'inventaire tenu secret. Il fallait enfin armer les associations de consommateurs, légalement impuissantes face aux usages du commerce, et à des prix souvent déliants.

Levée du contrôle des changes - Libre envol des profits vers les paradis fiscaux, coup de fouet au marché des monnaies, à la spéculation boursière, aux opérations de transferts des multinationales, pactole pour les importateurs branchés sur les pays à bas salaire, aggravation du chômage, inflation. On n'en attendait pas moins d'un gouvernement de socialistes pareillement dévoués à la cause du profit.

« Personne, a écrit J.K. GALBRAITH, ne doit supposer qu'il soit facile ou agréable de s'adapter à l'abondance. Au contraire, elle menace le prestige et la position de nombre de personnalités importantes. Elle expose un grand nombre d'entre nous à cette perspective plus affreuse encore qu'est l'obligation de repenser toute la situation. Nous touchons là aux intérêts les plus importants, ceux de l'esprit. Ces derniers temps, il n'y a rien qui ait soulevé davantage de problèmes pour les gens réfléchis, que de savoir pourquoi, dans un monde en proie aux difficultés, nous faisons un si piètre usage de notre abondance ». Et d'ajouter : « Il est tellement plus facile d'être solidement ancré dans l'absur-

dité que de voguer sur l'océan agité de la réflexion ». (1)

Le financement des retraites - Accroître les cotisations ? Reculer l'âge de la retraite ou en diminuer le montant ? Substituer au financement par répartition un financement par capitalisation ? Cette dernière proposition, chaudement appuyée par les Compagnies d'Assurances conduit à faire de la majorité des futurs retraités des candidats aux soupes populaires, faute d'être aujourd'hui en mesure d'acquitter aux Compagnies de lourdes primes supplémentaires en sus de leurs charges habituelles.

En matière de financement des retraites, il est certain que l'on s'approche d'un butoir. Ce n'est là, pourtant, qu'un faux problème créé par des usages monétaires au travers desquels nous apprécions une faible part seulement des richesses réelles et potentielles susceptibles d'être mises à la disposition des consommateurs. Une monnaie de consommation, concrétisée dans la carte de paiement à mémoires, jouant le rôle d'une monnaie — matière à usages polyvalents, gagée par toute ces productions excédentaires, détruites ou gaspillées, exportées au quart de leur coût, narguant les besoins de millions de retraités et de chômeurs, inexplicablement amputés de droits à consommer, rétablirait ceux-ci dans leurs droits.

Manque-t-on de lait, de beurre, de pommes de terre, de viande, de fromages, d'œufs, de volailles, de poissons, de fruits, de céréales, de sucre, de vins ? Manque-t-on de main d'œuvre, d'équipements, de locaux, d'énergie, de charbon, de gaz ? Manque-t-on de chaussures, de vêtements, de livres, d'ustensiles et mobiliers de toute sorte ? Certes, l'abondance n'est-elle pas générale et ne le sera-t-elle jamais. Du moins pourrait-on disposer, en faveur d'exclus du marché, de toute cette masse de surplus, aujourd'hui stockés, détruits ou exportés, que l'on ne parvient plus à vendre, surplus auxquels une monnaie de consommation, distribuée aux ayants-droits, laissant à ceux-ci le choix à consommer, attribuerait la valeur d'une source de financement ?

Ni la diminution du nombre des actifs, ni l'accroissement de celui des retraités n'ont d'effet sur le volume de la production dont la progression, impulsée par les technologies nouvelles et l'abondance d'énergie, n'est freinée que par les exigences du profit, par des impératifs financiers. C'est dire l'absurdité de pénaliser par une amputation de leur revenu, ceux dont la production n'a plus besoin, sous prétexte que d'autres devraient leur transférer une part de leurs propres revenus.

Instrument providentiel pour financer les retraites sans prélèvement sur quiconque, la monnaie de consommation, inventée il y a près d'un siècle, a connu quelques applications maladroites sous la forme de bons d'achat, monnaie-timbre, monnaie-matière, et autres moyens de paiement non transférables. Un usage simplifié de la carte à mémoires lui rendra, demain, ses lettres de noblesses, transformant les comportements, mettant fin à l'insécurité.

Henri MULLER

(1) « L'ère de l'Opulence » Calmann Lévy Ed. 1961

L'AN 2000

Scénario (Synopsis développé)

Genre : Fiction

Personnages :

Yves, 30 ans - responsable d'une « crèche/garderie » - Toulouse - apparaît dans la 1^{ère} séquence, entouré d'enfants dont il s'occupe - Jeux et visite des parents.

Marc : 40 ans - responsable d'une estive en montagne - Pyrénées - apparaît dans la 2^e séquence, en zone d'estive, dans ses activités quotidiennes avec les animaux et les systèmes de communications modernes qui changent la situation d'isolement de la montagne.

Edith : 20 ans - agent d'estive en montagne - travail avec Marc - joue de la guitare en toutes circonstances.

Anaïs : 40 ans - architecte - Paris - apparaît dans la 3^e séquence, dans son atelier encombré de maquettes. Elle travaille sur un ordinateur tridimensionnel pour générer les visions grandeur nature de ses maquettes. Réception d'un client.

Martin Ocent : 70 ans - inventeur - Lyon - apparaît dans la 4^e séquence chez lui. Martin Ocent est un personnage mythique dont l'histoire a retenu le nom : c'est lui qui fit basculer la conscience planétaire, vingt ans plus tôt, en inventant son fameux « colt » à transformer toute matière en billes d'or. La partie la plus étonnante de son histoire reste la transformation irréversible et inattendue, des mentalités humaines qui, en quinze ans, grâce à la prise de conscience du rôle de la monnaie, provoquée par son invention et l'écho qu'en ont donné les médias, ont épousé consciemment le point de vue de l'économie distributive.

Claire : 30 ans - agent de santé - Joinville - apparaît dans la 5^e séquence sur une barque flottant au fil de l'eau d'une rivière large et paisible avant de rejoindre en vélo le centre médical « Santé connexion ». Elle y retrouve son groupe de travail avec lequel elle fait une séance de relaxation.

Pierre : 50 ans - travail à l'atelier récupvidéo de Strasbourg. Il apparaît dans la 6^e séquence aux prises avec un client qui cherche du matériel d'occasion (voir exemple de séquence).

Max : 25 ans - convoyeur passager minibus - Paris - Apparaît dans la 7^e séquence dans ses activités centre ville banlieue, ainsi qu'autour de son quartier général « le Central Taxi Chaud ». C'est là qu'il rencontre un ami revenant de Chine. Cela lui donne des envies de voyage.

8^e séquence et suivantes : Max consulte l'écran « festivals informations » dans le hall du Central taxi chaud. « Carnaval de Venise » voilà ce qu'il lui faut ! Max programme l'ordinateur de son réseau « 6 places pour le Carnaval de Venise, départ dès que complet ».

Yves, Marc, Edith, Anaïs, Claire et Pierre montent dans le véhicule astucieusement équipé des plus récentes créations technologiques à l'usage des transporteurs indépendants.

Le climat spontané de convivialité qui règne en cette époque d'économie distributive consciemment assumée, transforme vite les rapports entre les individus. Ils se révèlent, s'éclairent, se suscitent et nous étonnent par la subtilité instinctive de leur communication. Aux abords de Lyon, Max charge un nouveau voyageur qui n'est autre que Martin Ocent. Martin se rend à Venise pour y retrouver ses petits enfants de retour d'un voyage dans le Lumbaland, en Afrique. Il monopolise un moment l'intérêt des passagers en exhibant ses photos souvenir qui donnent lieu à quelques flashes back : 1990, Martin Ocent, petit fils d'horloger suisse et fils de banquier, invente le premier appareil à transformer toute matière en or fin. 1992, il fait distribuer par les pères Noël de Genève des milliers de « colts pour fabriquer de l'or » aux enfants. 1993, son célèbre procès qu'il gagne grâce à la vente dans les distributeurs automatiques de son procédé simplifié, qui déborde la situation. 1995 : face aux crises de plus en plus profondes du système monétaire et la prise de conscience de population : 1^{er} congrès mondial des banquiers pour étudier la transition vers l'économie distributive. Elections démocratiques mettant en place le système distributif.

Venise Martin quitte ses compagnons. Max et les six autres restent

ensemble. Après avoir circulé avec les costumes de personnages caricaturaux du passé qu'ils avaient préparés pour l'occasion, ils les abandonnent au profit d'une marionnette géante découverte par Max dans un atelier vénitien : l'allégorie du serpent monétaire, recouvert des anciens billets de banque géants de toute la planète. Ils déambulent dans la ville, déclenchant l'hilarité, rencontrant parfois, au détour d'une ruelle, des personnages représentant une caricature... de Martin Ocent.

Le hasard les rassemble de nouveau dans Venise, les petits enfants de Martin avec eux, Christiane et son frère William. Les jeux et les situations du Carnaval s'entremêlent et un double coup de foudre Yves-Christiane et William-Anaïs va les faire reprendre le bus de Max, quelques jours plus tard, en direction de La Roche Vallée, le petit bourg natal de Martin, dans les Alpes suisses.

Max reprend la route vers Paris avec Edith, Pierre, Marc et Claire tandis que les autres restent à La Roche Vallée pour assister à la réunion du conseil municipal. En fin de soirée, la gestion des affaires courantes concernant les échanges de la commune avec la région et l'Europe touche à sa fin. Les discussions se portent sur la situation dramatique de la ville Africaine du Lumbaland jumelée au Bourg, où la plupart des gens ne mangent pas encore à leur faim. William et Christiane racontent leur mission au lumbaland et montrent bien l'impossibilité actuelle des pays sans ressources de pratiquer l'économie distributive. Le conseil municipal qui se poursuit toute la nuit prend pour l'occasion, des allures du conseil des sages qui énumèrent des propositions de solutions qui révèlent la conscience étonnante pour tous des individus pratiquant les métiers les plus simples, dans une société adulte.

A la sortie du Conseil, Edith inonde des sons de sa guitare électrique les premiers pas émus et silencieux du conseil du village dans la lumière de l'aube naissante.

COMMENTAIRES

Destiné à la réalisation d'un film de fiction, le scénario emprunte au style documentaire, dans le sens où il se présente en partie comme un document sur une société future : à ce titre, il n'y a pas d'histoire à proprement parler avec un scénario à suspens, une intrigue avec une chute à la fin. Il s'agit plus de vies quotidiennes que d'aventures fantastiques.

Les principaux personnages apparaissent d'abord en tant qu'individus et principalement en tant qu'individus dans leurs activités professionnelles. Ils se développent ensuite dans des situations à différentes échelles dans le rapport individu-société :

— dans le groupe lors du voyage en minibus,

— dans la foule lors du carnaval de Venise,

— dans la commune lors du « conseil municipal » dans les Alpes,

— dans la famille à leur retour du voyage,

— dans la civilisation lors de leur confrontation aux informations planétaires.

Comment apparaît l'économie distributive dans ce projet de film ?

— Elle apparaît d'abord en tant que décor ou cadre technologique : utilisation d'objets qui lui sont liés (carte magnétique, vélos communaux, robots balayeurs dans la rue etc), circulation des personnages dans un univers technologique quotidien qui, à la fois, la permet et en découle (terminaux d'ordinateurs, visiophones, omniprésence de l'écran T.V. au service des besoins, mais aussi absence d'affiches publicitaires dans la rue, pas de poids lourds sur les autoroutes etc).

— Elle apparaît ensuite en tant que société conviviale : moins d'agressivité dans les rapports entre individus, efficacité et douceur dans les comportements.

— Elle apparaît en tant qu'organisation autogestionnaire dans le « conseil municipal ».

— Elle apparaît enfin en tant que courant de pensée, en tant qu'agent de transformation de l'opinion publique dans les informations télévisées au sujet d'une campagne électorale ou la formation « Démocratie directe » (expression politique de l'économie distributive) est en train de remporter les élections.

La trame des relations sentimentales entre les différents personnages participe à l'impression de cohérence de cet univers quotidien dont les principaux axes se résument donc ainsi : technologie moderne-société conviviale-économie distributive.

EXEMPLE DE SÉQUENCE

De l'idée de départ au « synopsis », il y a déjà un développement, une mise à plat de l'idée avec ses ramifications. Le « synopsis développé », c'est le squelette, doublé du système nerveux, du scénario... après quoi vient la « continuité dialoguée » qui affirme le scénario et surtout qui commence à proposer des dialogues définitifs... et découpage plan par plan et puis et puis...

Séquence 6 (scénario)

Une rue animée... Des véhicules en tout genre... Beaucoup de piétons circulent en fait avec des patins à roulettes. De nombreux cyclistes, triporteurs, scooters, traversent l'espace.

Arrive du fond de la rue une espèce de pousse-pousse à moteur, téléguidé par Pierre (la cinquantaine). Le véhicule est incroyablement chargé d'un volume impressionnant de vieux postes de télévision (à la limite des lois de l'équilibre). Pierre se fraye un passage entre les groupes animés de la rue qui discutent et s'activent à des tâches diverses (personnages et costumes colorés). Le pousse-pousse vire à droite et pénètre par une porte vitrée dans un grand atelier où travaillaient 3 ou 4 personnes. Pierre fait pivoter le pousse-pousse puis arrête le moteur.

Pierre : « Eh voilà la « récolte » venant du quartier X. »

Tous l'aident à décharger. Sous le dernier poste format géant, (dans le téléviseur vide de toute son électronique) apparaît un type recroquevillé qui se déploie assitôt, et demande hilare :

L'homme : « Les ateliers « Intercontinental Recup Vidéo », c'est bien ici ? »

Pierre, un peu ébahi : « Oui, oui »

Le type montre entre ses doigts une minuscule vis (2 ou 3 mm de longueur).

L'homme : « Voilà. Je voudrais l'ensemble TV-vidéo system qui va avec cette vis ».

Immédiatement Pierre sort une grosse loupe de poche.

Pierre : « Hum, Hum, c'est une 937 microns JVC Thomson 85, modifiée 97, répertoriée sur mémoire MX 014 »

Il commute un écran mural et fait défiler des chiffres pendant un petit moment. Mimique de l'un et de l'autre.

Pierre : « Ah... Voilà. Il vous faut un boîtier JVC TH 85 modifié 97, 3 formats possibles. Lequel voulez-vous ? »

Pierre montre du doigt un de ces collègues qui les apportent, empilés les uns sur les autres. Son visage est juste encadré dans le poste du milieu.

L'homme : « Celui-là, au milieu »

Pierre : « OK. Après quoi, pour les transistors... »

(On n'entend plus le dialogue, qui se fond dans un thème musical). Pierre et le client gesticulent au rythme de la musique : Pierre regarde alternativement le client, puis l'écran, le client regarde alternativement Pierre et un collègue, arrivant chaque fois avec un choix variable de matériel (dont une fois avec l'air penaud et les mains vides et une autre fois avec une gerbe monumentale de câbles avec des embouts différents). Le rythme s'accélère petit-à-petit (style Charlie Chaplin). Le client disparaît peu à peu sous les composants et les accessoires qu'il porte sur lui, jusqu'à être entièrement caché. A la fin, le client se retrouve assis sur le pousse-pousse, chargé de tous ses articles. Le moteur démarre on ne sait comment et l'engin surplombé du client disparaît en trombe.

Vue dans la rue de l'engin qui file entre les passants, et de Pierre qui lui court après et le rattrape. Le client et Pierre, arrêtés, discutent, puis celui-ci revient vers l'atelier.

A l'intérieur de l'atelier, Pierre se dirige vers un tout petit écran (même design que celui d'Anaïs). Il cherche le compte du client puis soustrait la somme correspondant aux articles emportés. Pierre rejoint ensuite les autres membres de l'atelier, s'activant sur des établis à démonter, remonter, etc., des appareils. Nous assistons à quelques scènes de réparations.

Suite page 11

METRO GRATUIT ?

par René MARLIN

UNÉ OBSCURITE VOULUE

En 1936 certains hommes politiques préconisaient le poinçonnage des tickets de métro à l'entrée, mais aussi à la sortie des voyageurs, afin d'éviter le chômage (1), déjà... Plus tard nos camarades distributistes, prenant le contre-pied de cette initiative, lancèrent l'idée du métro gratuit. C'était le temps des petits trous dans les tickets et du poinçonneur des Lilas de la chanson populaire restée célèbre. Au-delà du folklore, voyons comment se posait et se pose le problème soulevé qui, comme on l'apprendra ne présente pas que des aspects anecdotiques, humoristiques et superficiels.

Sans entrer dans des détails par trop techniques et particuliers, il est tout de même nécessaire de rappeler que la situation de 1936 ne différait guère, en ce qui concerne la vente et contrôle des billets de celle d'origine et qu'elle se perpétua, sur le métro proprement dit, jusqu'à la fin de 1973, comme nous le verrons plus loin. La vente était assurée dans la salle de distribution et la validation des différents tickets et cartes par un ou des poinçonneurs, suivant la disposition des accès aux quais. Des appareils étaient en place afin d'empêcher la resquille par le passage côté sortie (portes ou battants verrouillés). La fabrication des billets, d'abord obtenue au moyen de machines imprimeuses décentralisées fut ensuite regroupée dans un atelier spécialisé.

Le coût du péage comprend donc des frais de personnel (buralistes, poinçonneurs, contrôleurs sur lignes, imprimeurs, etc...) et des frais d'installations (aménagement des locaux et des accès, à l'investissement et à l'entretien). Cette notion de charges de personnel englobe aussi les agents de maîtrise, les cadres et cadres supérieurs, y compris au niveau des autorités de tutelle et des ministères qui, à un degré quelconque travaillent et réfléchissent à la conception et à la gestion du paiement du transport en général.

Il convient de remarquer, dès ce

« Débattons-en. Tout est ouvert. Le produit n'est pas achevé. Innovons. Cherchons. Nous progresserons... »

Claude Quin (Président du Conseil d'Administration de la R.A.T.P.) dans « *Mélez-vous de vos affaires* » Editions J.C. Lattès.

stade du raisonnement, que le personnel vendeur ou poinçonneur avait également une fonction de présence humaine sur les quais et dans les accès dont on mesure mieux l'importance dans les circonstances présentes.

Si le coût direct du personnel peut, dans une certaine mesure, être évalué avec précision, à condition de se trouver en possession des documents de référence, le coût indirect et les frais supplémentaires dus aux dispositions spéciales nécessitées par le péage est difficile, sinon impossible à chiffrer. Ajoutons que, à l'époque des premières propositions de gratuité, il était impossible d'en évaluer le coût. (Le coût direct est encore imprécis pour nous en 1986, dans la difficulté où nous sommes de retrouver les bilans financiers indispensables). N'oublions pas que, pour des raisons que nous verrons plus loin, les sommes correspondantes ont été soigneusement dispersées dans différentes rubriques afin d'en empêcher la totalisation.

On peut toutefois penser que la suppression de toutes les charges dues au paiement du transport aurait pu, au cours de la période qui se situe entre 1936 et 1973, équilibrer en totalité ou en grande partie la perte des recettes voyageurs.

Un autre motif inavoué s'opposait à une telle mesure : la chute importante, de l'ordre de cinq mille emplois, qui en aurait résulté. C'est ce qui explique que la proposition des distributistes ait fait, dès l'origine l'unanimité contre elle : gouvernement, directions, syndicats des différentes obédiences et des différentes catégories, ainsi n'est elle pas parvenue à la notoriété suffisante pour obtenir le soutien de ceux qui auraient pu la défendre : les usagers.

Par contre l'intérêt, plus que réduit,

du travail de poinçonneur, malgré le contact avec le public qui l'enrichissait un peu, avait, surtout après la seconde guerre mondiale, suscité le détachement des intéressés et la mauvaise conscience des responsables. Ces remords allaient être apaisés par la vague d'automatisation survenue à partir de 1968. Le progrès technique se substituait, sur ce point, à la gratuité (2).

L'AUTOMATISATION DU CONTOLE

Les premiers tourniquets furent installés sur le réseau métro en 1968-69 et sur la section Nation-Boissy-Saint-Léger du R.E.R. inaugurée le 12 décembre 1969. La première phase d'automatisation du métro proprement dit fut achevée à la fin de 1973, date à laquelle les poinçonneurs ont disparu et ont été reclassés ou ont pris leur retraite. Les portillons étaient débloqués, au début, par l'introduction de billets ordinaires, identiques à ceux des autobus depuis l'unification réalisée en 1967. Ce fut d'ailleurs une période, de plusieurs années parfois, tout-à-fait faste pour les fraudeurs, car il suffisait d'introduire dans les conposteurs un carton ordinaire au format adéquat pour débloquent les tripodes. La hâte des autorités et de quelques responsables avait été telle qu'ils n'avaient pu supporter d'attendre la magnétisation des billets et celle des appareils, terminée seulement en juillet 1974. Une précipitation qui a coûté bien cher à la R.A.T.P., donc à la collectivité, et a accru la tentation à chercher des moyens de ne pas payer.

Le système fut complété, au fil des années, par des distributeurs de tickets à codage magnétique, aussi bien à l'usage du public qu'à celui des buralistes-receveurs. Le traitement informatique des titres de transports contrôlés par plus de 2000 têtes magnétiques est centralisé dans un immeuble du Boulevard Bourdon au moyen d'un réseau câblé, dont la longueur dépasse 32000 km, et de douze ordinateurs.

L'investissement nécessaire pour toute ces installations a été très élevé et, au reste, encore une fois, extrêmement difficile à chiffrer en raison de son étalement sur plusieurs années et de sa répartition sur des lignes budgées.

les dossiers de la grande relève

taires très variées. Vive la transparence des documents administratifs ! — La durée d'amortissement de ces capitaux varie, suivant les spécialistes, entre deux ans et l'infini ! C'est dire l'imprécision et le vague des financiers sur un point aussi important pour l'orientation qui nous intéresse ici. Peut-être des études exhaustives existent-elles, mais, dans ce cas, elles sont tenues soigneusement confidentielles.

Sans être tout-à-fait complet, il convient néanmoins d'évoquer le R.E.R. dont l'interconnexion, de plus en plus poussée avec les lignes de banlieue parisienne de la S.N.C.F., poserait le problème de l'extension de la gratuité éventuelle à cette partie du réseau de la société nationale (3). Afin d'éviter, au moins dans un premier temps, une telle complication, il faudrait, peut-être se limiter au métro urbain.

Le système de péage doit aussi s'adapter à une tarification devenue de plus en plus compliquée avec le temps et, il faut bien le dire, la démagogie des autorités de tutelle qui ont instauré des différenciations innombrables entre les prix payés par les différentes catégories de voyageurs. Par contre la carte orange, bien que s'ajoutant aux titres de transports existants, sans en supprimer jusqu'à présent, apporta une simplification relative dans la perception des prix des places, en 1974. La structure des péages évolués techniquement vers une maintenance plus réduite, car elle fut longtemps hors de prix, et vers une plus grande décentralisation, afin de limiter le nombre des pannes générales (4); tout ceci grâce à l'emploi généralisé des microprocesseurs.

LA GRATUITE PAR LA FRAUDE ET LA GREVE !

Toutes ces dispositions ne suppriment pas la fraude. L'esprit traditionnellement fertile du parisien dans ce domaine s'est toujours exercé; il a été attisé par les décisions maladroites parisiennes entre 1969 et 1974, ainsi que nous l'avons vu ci-dessus. Le transporteur a réagi tous azimuts en lançant des campagnes d'affichage (« Frauder c'est bête »), des études par sondage à prétention scientifique en vue de classer les différents types de fraudeurs, de la répression par intensification des contrôles, enfin des dispositifs divers (portes et

portillons anti-fraude). Ces appareils sont en cours de généralisation. Mais un reliquat très difficilement réductible semble être admis à l'instar du vol dans les grandes surfaces. A quel niveau se situe la fraude ? Il est également délicat de répondre à cette question. D'après des recherches internes le taux aurait atteint 5,6 % en 1981, 4,6 % en 1982 et 4,3 % en 1983 sous l'effet des mesures précitées. Cette fraude présente un caractère irritant car c'est finalement le contribuable et l'usager âgé, honnête ou malhabile qui paient à la place du fraudeur. Cette affaire serait évidemment réglée par le métro gratuit. Le bourrage et le bris des composteurs cesseraient.

Des « Groupes d'action pour la gratuité des transports qui ne se manifestent apparemment plus, ont engagé à frauder. D'autres veulent atteindre la gratuité par la grève. L'idée apparaît, en mars 1951, dans le journal *Agir* des Groupes d'action pour l'économie distributive. Dans les années 1975 les Groupes de salariés pour l'économie distributive reprennent le mot d'ordre d'une grève de gratuité dans les transports, première étape de la grève générale productrice et distributive qui était censée déboucher sur l'instauration de l'économie distributive (5). La date était même fixée : du 1^{er} au 31 août 1975. Ce fut un échec complet pour deux raisons d'ailleurs prévues mais écartées : ce type d'action est illégal et il n'engage que le personnel chargé du péage. Sans oublier que la structure nouvelle de perception décrite précédemment modifie l'aspect du problème, examinons un instant l'illégalité de la grève envisagée. Une action en faveur de l'économie distributive peut-elle amener ses adeptes à enfreindre la loi ? Oui disent les uns : le syndicat lui-même n'est légal que depuis 1883, le droit de grève date de 1864 et encore sous certaines conditions très restrictives ; avant il fallait bien agir quand même, d'ailleurs « la loi n'est que la volonté du fort ». C'est que, justement, tout au moins pour le moment, et peut-être pour longtemps encore, nous ne sommes par précisément en position de force. Considérons, c'est du moins l'opinion du signataire, que la loi est surtout maintenant la sauvegarde des modestes, et travaillons patiemment à la diffusion de nos idées avant de lancer des directives inconsidérées.

UNE EVOLUTION ENCOURAGEANTE

Remarquons aussi que, sauf exceptions momentanées, nulle part dans le monde ni le métro, ni les transports publics ne sont gratuits. A Moscou le tarif unique devenu presque symbolique avec le temps, est de 5 kopeks soit 0,5 F environ au cours officiel. Des expériences de gratuité, à titre de promotion, ont été menées ces dernières années à Marseille et également à Paris lors du lancement de prolongements nouveaux. Dans quelques villes moyennes (Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Montpellier, etc...) les lignes de transport municipales sont gratuites pour l'usager, étant entendu que la collectivité locale verse au transporteur qui les assure le prix de son service.

Enfin chacun sait que, depuis le 1^{er} octobre 1983, les employeurs sont tenus de rembourser à 50 % les frais de déplacements domicile-travail de leurs salariés. Ce point qui peut être considéré comme un premier pas vers la gratuité, bouleverse complètement les données de notre étude. (6)

LA GRATUITE VUE DE « L'INTERIEUR »

Comment se présente la question posée vue de l'intérieur de l'entreprise elle-même, la R.A.T.P. ? L'on peut considérer comme purement corporatiste la réaction de ceux qui ne manqueront pas de trouver tout à fait insupportable la perte du contrôle des sommes importantes : 4,6 Md F pour le R.E.R. perçues directement sur les usagers (7). On retrouve là l'état d'esprit de personnes qui, à tous les niveaux, ont la sensation que l'affaire est leur chose et leur appartient presque, ce qui est évidemment faux.

Le point essentiel où se retrouveraient la quasi-totalité des agents, de ceux d'exécution, jusqu'aux responsables les plus élevés, serait la diminution des effectifs qui pourrait atteindre environ 3000 personnes dans l'hypothèse de la gratuité complète, 2500 dans celle du réseau ferré et 2000 dans celle du seul métro. Ces chiffres estimés approximativement tiennent compte de la suppression des postes de receveurs-buralistes, de contrôleurs et de tout le personnel commercial en général. Etant entendu que les receveurs d'autobus et les poinçonneurs de métro ont déjà disparu. Bien sûr tous ceux qui s'occupent de publicité ou de promotion du

les dossiers de la grande relève

transport (8), à l'intérieur comme à l'extérieur de la société seraient également touchés ; l'accès libre étant une incitation suffisante. Ajoutons aussi qu'il faudrait limiter l'absence des agents dans les stations, afin d'assurer la sécurité. Rien que ce chapitre suppose une véritable révolution dont on ne voit pas bien quelle force serait capable de l'imposer dans l'état actuel des mentalités et, en considération du niveau de chômage atteint.

L'ASPECT FINANCIER

Continuons à être concret et citons quelques résultats financiers de l'année 1984 : les charges d'exploitation étaient de 13291 MF dont 7921 MF soit 59,6 % pour les charges de personnel. Les recettes directes du trafic de 4969 MF, les remboursements pour réductions tarifaires et l'indemnité compensatrice pour non-augmentation des tarifs, au total de 7520 MF, soit une répartition de : 34 % payés directement par les voyageurs. 27 % par l'état, 18 % par les employeurs, 12 % par les collectivités locales et 9 % de recettes diverses (9).

Il résulte de ces éléments que si l'on désirait passer à la gratuité sur l'ensemble du réseau R.A.T.P. en recherchant la compensation des sommes perdues, c'est environ 4 Md F qu'il faudrait trouver, soit 3 % de la contribution actuelle de l'état, 0,1 % du produit intérieur brut marchand ou 0,47 % des recettes du budget national. Ce montant serait réduit à 2,5 MdF pour le réseau ferré et à 1,6 MdF pour le seul métro.

Ces calculs sont faits sans tenir compte d'une éventuelle augmentation du trafic résultant de la gratuité qu'il paraît impossible de chiffrer et dont on peut admettre qu'elle se stabiliserait assez vite : pourquoi voyager lorsqu'on n'en a pas besoin ? mais dont d'autres diront qu'elle sera forte : pourquoi se priver de transports publics lorsqu'on peut le faire gratuitement ? Ils affirmeront que cet accroissement de fréquentation nécessitera un renforcement en matériel et en personnel qui renchérra le coût estimé. Ils citeront en exemple les lignes déjà surchargées et se référeront aux études faites lorsqu'on imaginait une crise de l'approvisionnement pétrolier telle qu'aucune auto-

mobile ne circulerait plus dans les villes.

Quoiqu'il en soit comment ventiler les 4 MdF recherchés ? Plusieurs solutions peuvent être envisagées. D'abord celles déjà proposées par la R.A.T.P. pour lui permettre d'investir plus sans augmentation importante des tarifs : à savoir participation accrue des grosses sociétés et des grandes surfaces de vente (10) dont le personnel et les clients sont véhiculés en toute sécurité et sans perte de temps. Ensuite prélèvement augmenté sur la Taxe intérieure sur les produits pétroliers payée par les automobilistes en contre-partie des facilités de circulation obtenues grâce aux transports en communs. Enfin, financement au moyen de l'impôt national ou local. Le premier serait mal vu des provinciaux qui n'utilisent pas les transports parisiens ; le second serait élevé : 4 milliards de francs font environ 400 F par habitant de la région (11) et par an. A ce sujet les habitants de Lyon et de Marseille déjà pourvus de métros et d'autres villes qui le seront ou possèdent des transports routiers ne manqueraient pas de réclamer, eux aussi, la gratuité. Ils se plaignent dès à présent de payer leur billet plus cher que les parisiens. Sans compter que l'idée viendra ensuite à certains de réclamer l'eau, l'électricité, le gaz gratuits, mesures qui nous rapprocheraient de l'économie distributive...

LES ASPECTS PSYCHOLOGIQUES

Arrêtons-nous un instant sur un argument psychologique souvent ignoré par les distributistes et qui va d'ailleurs à l'inverse de la crainte de surcharge. Il s'agit de la désaffection et, souvent, de la dévalorisation qui tend à affecter tout ce qui est gratuit. L'eau du robinet est presque gratuite : il ne faut donc pas en boire, mais acheter de l'eau minérale ; des services médicaux ou des médicaments sont gratuits : ils sont donc forcément inefficaces, il faut payer cher pour être bien soigné, etc... Il est vrai qu'un réflexe ancestral tend à associer qualité et cherté. Remarquons, quand même, que les consommateurs s'affranchissent de plus en plus de ce genre de sophisme et que l'une des caractéristiques du mouvement qui les rassemble en grand nombre est la

quête du meilleur rapport qualité-prix ; alors quand le dénominateur est nul...

LA TRANSITION

L'une des préoccupations majeures des lecteurs de la G.R. reste les moyens de transition à proposer et à développer en vue de passer à la nouvelle économie. Un groupe de travail se penche actuellement sur cette importante question. La principale difficulté de cette démarche est que le fonctionnement des deux systèmes est incompatible. Ainsi l'une des thèses favorites de M. Pierre Drouin du journal « Le Monde » et qui lui sert à refuser toute allusion, même légère, aux idées de Jacques Duboin dans ce journal, est que nos propositions sont inflationnistes. Il est exact qu'elles le sont souvent dans le cadre du régime capitaliste et comme M. Drouin est incapable d'en imaginer un autre... Elle ne le sont nullement à partir du moment où la monnaie gagée sur la production s'annule à la première transaction. D'autres, au contraire, surtout parmi nous, raisonnent comme si nous étions déjà installés dans la nouvelle économie et lancent des projets qu'il serait effectivement facile de réaliser dans ce cas, mais qui seraient néfastes à présent. C'est tout le problème du passage d'un système à l'autre et, il faut l'écrire c'est l'explication de quelques échecs des gouvernements du P.S.. Retenons que le parti socialiste, beaucoup plus puissant que nous, n'a pas obtenu le soutien estimé nécessaire pour mettre en œuvre sa stratégie prévue de rupture avec le capitalisme et, en attendant que les grandes lois du système ne soient plus considérées comme immuables par nos contemporains, restons modestes dans nos propositions.

Le métro gratuit est-il utopique ? Il est plutôt difficile à atteindre, comme nous l'avons vu. Malgré le remboursement partiel déjà acquis en faveur des salariés, ce serait un slogan encore attirant et un moyen de transition envisageable. Il pourrait être décidé tout en restant provisoirement, dans le cadre des règles comptables actuelles (12). Chacun, après avoir pris connaissance des éléments du

Les dossiers de la grande relève

dossiers, en mesurera les chances de réalisation pratique. Pour ou contre le projet, il serait bon que les lecteurs se manifestent. Nous leur proposons un large débat à ce sujet. Les réponses à cet appel constitueront un test d'intérêt et nous permettront d'orienter notre stratégie dans ce domaine.

(1) Rappelé par L. Tissot dans « Quand le peuple s'éveillera ». Voir La G.R. de janv. 1986. Notons que, sur le R.E.R. actuel, où le tarif est différencié, les billets sont, effectivement contrôlés à l'entrée et à la sortie, ce qui est superflu avec le tarif unique.

(2) Pour plus de détails voir « Notre Métro » par J. Robert, chez l'auteur, 32, av. du Roule, 92200 Neuilly-sur-Seine.

(3) A signaler que La G.R. du 10 mai 1952 se fait l'écho d'une revendication pour un litre de transport S.N.C.F. gratuit en faveur des bénéficiaires de congés payés.

(4) Cas où les péages magnétiques sont mis en « passage libre », souvent à l'insu des voyageurs, comme il est fait les jours de grève du personnel des stations.

(5) Voir La G.R. N° 726 de juillet 1975.

(6) Dans le même esprit, rappelons la suppression partielle de la 1^{re} cl. le 1^{er} mai 1982.

(7) Dans tout le texte : MF = Millions de francs, MdF = Milliards de francs.

(8) Dont le budget, probablement sous-estimé, est évalué à 15 MF en 1984.

(9) Il s'agit là des comptes courants de l'exercice. Les investissements qui se sont élevés à 2904 MF la même année ont été financés pour 61 % par les emprunts, 20 % par des subventions d'équipement et 19 % par l'auto-financement.

(11) Selon la loi de décentralisation, c'est la région qui a la responsabilité des transports en commun urbains. Pour des raisons de présence et surtout de financements ce principe n'a pas pu être appliqué, encore, en Ile-de-France.

(12) Il y aura alors, c'est vrai, redistribution. La transition peut-elle ne pas passer par là ?

Si vous lisez ce journal pour la première fois, et que vous voulez nous connaître, écrivez-nous pour plus d'information... et dites nous comment vous avez découvert ce journal. Merci.

TARIF DES ABONNEMENTS ANNUELS

France	80,00 F
Soutien	120,00 F
Etranger	105,00 FF

Tout en continuant à accepter n'importe quelle somme inférieure à ce tarif de la part de ceux qui ne peuvent pas faire plus, nous rappelons à nos lecteurs que leur journal ne survit que grâce à la souscription permanente « POUR QUE VIVE LA GRANDE RELÈVE ».

Règlements par chèques postaux : au C.C.P. « La Grande Relève » n° 13 402.39 M Paris.

Les règlements par mandat ou chèque bancaire doivent être à l'ordre de :

LA GRANDE RELÈVE

SOUSCRIPTION PERMANENTE

« POUR QUE VIVE LA GRANDE RELÈVE » //

GAYET : 25 — Denis BLOUD : 50 — Walter LAINARD : 70 — Jean-Louis LENCLOS : 50 — Gaston PUEL : 20 — Marcel ROULLIER : 20 — Gaston SOILLY : 70 — Mlle THE-

ROUDE : 40 — Marcel LEBLOND : 20 — Mlle LEMESNAGER : 80 — Jean ROCROY : 80 — Gabriel CORONAT : 20 — Mme SACREZ : 120 — Louis GABAUDE : 5 — GUMBRETIÈRE : 20 — André RAVINET : 30 — DESOBRY : 20 — Clément DESGROLAT : 20 — Mme FLECKINGER : 100 — Raymond PLUYAUD : 20 — Marcel TIEDREZ : 50 — Pierre SAMANA : 25 — Mme LUQUET : 20 — Christian LUCAS : 40 — Edouard CHAUVIN : 100 — Mme CERISON : 220 — Michel BOSSET : 50 — Maurice REMEUR : 130 — Eugène MORETTI : 70 — Mme PRINCIVALLES : 20 — Jean CHAUVIN : 40 — Mme LAURENT : 40 — Roger SAVART : 65 — Marcel DURAND : 40 — CHEDEMAIL : 170 — PHELIPPOT : 100 — GIRELLI : 20 — Mme COUTEAU : 70 — Georges COTY : 70 — Paul POIROUX : 20 — LECORVAISIER : 30 — Jean FOURREAU : 20 — Marc BELLET : 20 — Maurice ODDOU : 100 — Mme COMBEPINE : 80 — Mme SACREZ : 76 — Paul BENE : 40 — Léon TISSIER : 60 — Mme LAHENS : 400 — Lucien REYDNER : 44,47 — Jean-Claude MERCIER : 20 — Jean SIMONNET : 40 — André BELLIDO : 30 — Robert BRUSSEAU : 100 — Jacques de FRANCE : 20 — Paul BERTRAND : 20 — TANSILLO : 30 — Robert DAUGET : 70 — Jean de ROUVILLE : 180 — Mme GLADE : 40 — André BACHELIER : 20 — Georges GUAZAVA : 70 — Claude MONET : 70 — René PROUTEAU : 20 — Paul ROCQ : 40 — Jean PALUD : 100 — Roger MASSON : 400 — Jean GALLOIS : 40 — Charles POUSSIER : 40.
TOTAL : 4 460,47 F

MERCI A TOUS

BULLETIN DE COMMANDE (à compléter)

M demeurant
..... vous adresse par
chèque la somme de F
se décomposant ainsi

- F pour abonnement à dater de 19
- F pour la souscription « Pour que vive la Grande Relève ».
- F pour recevoir ... tracts (à 12 F le cent)
- F pour recevoir ... ex. (à 10 F) du N° spécial « J. Duboin »
- F pour recevoir ... ex. (à 15 F) du N° spécial « Pour les Femmes »
- F pour recevoir ... ex. (à 60 F) de « Kou l'ahuri » de J. Duboin
- F pour recevoir ... ex. (à 60 F) de « Les yeux ouverts » de J. Duboin
- F pour recevoir ... ex. (à 79 F) des « affranchis de l'an 2000 » de M.L. Duboin
- F pour recevoir ... reliures (à 20 F)
- F pour recevoir ... ex. de « L'économie libérée ».
- F pour recevoir ... (à 5 F) du N° en bandes dessinées

Règlement à l'ordre de **la Grande Relève** par chèque bancaire, ou par chèque postal n° 13 402-39 M Paris.

LES OBSTACLES

Une fois le scénario adopté, les principaux obstacles pour la fabrication d'un film sont le coût de production et les possibilités de distribution. Aussi peut-on considérer qu'un projet de réalisation décolle vraiment lorsque le contrat triangulaire scénario-production-distribution est définitivement signé. Cela peut prendre quelques mois comme 10 années avant que ces premières démarches se concluent par un succès. Après quoi tout peut aller très vite. En France, en moyenne, 5 semaines de préparation, 5 semaines de tournage/post production.

LES MOYENS

Mener une production avec les moyens dont nous disposons ressemble à la trajectoire d'un coureur de fond doublé d'un parcours d'obstacles. (L'association a produit et réalisé une dizaine de courts métrages. C'est son premier projet de long métrage).

Le premier moyen/obstacle est le fameux triangle scénario-production-distribution. Trouver l'argent. Et c'est là que nous devons faire preuve d'innovation, comme pour tout projet de film qui voit le jour et encore plus du fait, du sujet choisi qui remet en question des organismes spécialisés dans l'aide à la production, comme l'aide à la réécriture du scénario, le fond de création audiovisuelle (géré par le C.N.C, regroupement TF1, A2, FR3, RFO, INA, SFP), l'avance sur recettes, l'aide à la musique de films, des aides directes intervenant dans la phase initiale de recherche et d'élaboration des projets, notamment au moment de la préparation financière de sa production.

Aujourd'hui, il est de plus en plus rare qu'un producteur prennent des risques seul. Il s'agit presque toujours de coproductions. Tout financement non autogéré par l'équipe de réalisation (possible seulement pour des courts métrages ou des longs métrages de reportages/conférences) ou non financé en totalité par les capitaux privés d'un groupe de production, doit avoir l'agrément du C.N.C (Centre National du Cinéma) pour bénéficier d'aide à la production.

COÛT DE PRODUCTION

Pas de problème de temps lié à la disponibilité des techniciens : le chômage ne les épargne pas, mais là comme partout, la qualité des rapports humains est un facteur primordial de réussite...

A titre d'exemple, le barème hebdomadaire minimum des techniciens de la production cinématographique 86 donne un salaire de 3 708 F pour un costumier maquilleur, 4 606 F pour une script, 6 195 F pour un cameraman, 9 862 F pour un réalisateur.

Un film peut employer entre 20 et 500 personnes. En dehors des salaires des techniciens et des acteurs et les charges sociales correspondantes, les autres postes budgétaires principaux se répartissent entre le fongible (pellicule etc...), la location de matériel (studios tournage, montage), les frais généraux (hébergement, déplacement, assurances), les frais de post production.

Les budgets de la production et de la distribution sont indépendants : avec la production, il faut avoir un regard sur la distribution (période la plus favorable pour la sortir en salles, publicité effective etc.). Alors, combien ? Cela fait peur au « spectateur moyen » qui paye 30 F son entrée : le coût production moyen 85 en France doit osciller autour de 13 millions (1,3 milliards de centimes). Le budget minimum doit tourner autour de 6 millions et le maximum autour de 40 ou 50 millions (130 M pour des productions internationales, U.S.A.).

LE COÛT DU FINANCEMENT

Le coût du financement, en première estimation, peut varier énormément selon qu'il s'agit d'un film tourné en vidéo (diffusion possible seulement sur les réseaux T.V. et par cassette vidéo) ou d'un film tourné en 16 mm ou en 35 mm (diffusion possible en salle de cinéma comme en T.V.). Les téléfilms les moins chers peuvent s'envisager autour de 2 millions de francs, les films 16 mm aussi, sous certaines conditions, les films 35 mm, pas à moins de 6 millions.

« L'écriture cinématographique » coûte différemment selon les techniques employées : un plan fixe pour montrer une scène va coûter une heure de travail de l'équipe, la même scène approchée par dessus à partir d'une grue peut coûter 60 000 F de plus (il peut y avoir quelques milliers de plans dans un film).

PLAN DE DEVELOPPEMENT

du projet et de recherche de financement :

1^{er} : avril 86 : Lancement de la souscription des lecteurs de la Grande Relève : suivant ses résultats quantitatifs, elle peut permettre d'amorcer la phase initiale du montage financier, en couvrant les frais généraux qui lui sont liés (déplacements, hébergements, temps de travail concernant l'écriture, la réécriture du scénario, téléphone, constitution des dossiers — avec étude d'un devis détaillé —, tout fonctionnement lié aux contacts et démarches nécessaires au développement du projet), elle sera dans ce cas dépensée dès



Il est toujours vain de concevoir une société factice et arbitraire d'après le modèle de justice qu'on se propose. L'histoire prouve que l'économie d'un pays ne se transforme jamais sur un coup de baguette.

J. Duboin (« les Yeux Ouverts »)

les débuts, après concertation ; elle peut permettre de faire participer les lecteurs de la Grande Relève au financement proprement dit, une fois le projet mis en route (repérage, tournage, montage etc...).

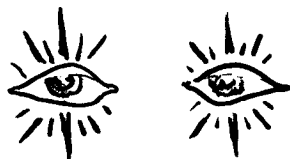
Minimum opérationnel : entre 50 000 et 100 000 F.

2^e : printemps 86 : constitution des dossiers, écriture finale du scénario - continuité dialoguée.

3^e : deuxième semestre 86 : Premier semestre 87 : recherche des partenaires.

Coproducteurs : C.N.C. (Cente National du Cinéma), Producteurs privés, chaînes de télévision, S.O.F.I.C.A., avances sur recettes, aides directes, sponsors (parrainage), souscription des techniciens et acteurs (*).

4^e : (même dates) : recherche des partenaires distributeurs.



• suite du calendrier : fin 87 (2^e semestre) préparation du tournage, repérage, tournage, post-production. Début 88 sortie du film en salle.

PARTICIPATIONS POSSIBLES

• Il y a d'autres moyens pour nous aider : 3 types de souscriptions sont possibles en plus de la souscription financière :

— une souscription au niveau du repérage pour les lieux de tournage vous paraissant correspondre au « décor » des différentes scènes du scénario, surtout si vous êtes responsables des lieux concernés et que vous les mettiez à disposition de la production, souscrivant ainsi au tournage.

— une souscription au niveau du temps de travail (*) surtout si vous êtes technicien du cinéma ou auteur mais aussi si vous avez une pratique parfois fort utile dans le cadre d'une réalisation, comme machiniste, peintre, maquettiste, décorateur, électricien, menuisier. Les souscriptions s'entendent avec rétribution au moment des bénéfices, s'il y en a.

— les SOFICA (Société de Financement des Industries Cinématographiques et Audiovisuelle). Les SOFICA permettent aux particuliers ou aux sociétés de bénéficier d'un avantage fiscal particulièrement attrayant (déduction du revenu imposable de la totalité des investissements sous forme d'action ou de souscriptions — 10.000 mini.). En ce qui nous concerne, la stratégie consiste à former un groupe d'investisseurs prêts à soutenir notre projet puis à négocier avec une SOFICA l'attribution intégrale de cet investissement dans notre production. (Documentation des SOFICA sur demande).

L'INADMISSIBLE ESCLAVAGE

L'inadmissible esclavage fait que les hommes, les femmes et les enfants sont obligés de vendre leur force de travail pendant que d'autres, sans fournir le moindre travail utile, vivent du placement de leurs capitaux après avoir exploité la force de travail.

Comme les travailleurs ne gagnent pas assez pour acheter ce qu'ils ont produit, ils doivent emprunter de l'argent à ceux-là mêmes qui ont créé des banques pour prêter cet argent.

En réalité, on vole le travailleur à chaque instant de sa vie.

Tant que les hommes resteront à ce point conditionnés, le monde vivra dans cet inadmissible esclavage.

Albert CHANTRAINE

PROPAGANDE :

D'anciens numéros de « La Grande Relève » peuvent être envoyés à qui veut les distribuer pour faire connaître nos propositions. Nous les demander.

Merci, en retour, de régler (au moins) les frais d'envoi car ils sont élevés...

Entre distributeurs

Un camarade distributeur a publié deux livres susceptibles d'intéresser nos lecteurs :

— L'Art de rénover, entretenir livres et tableaux (119 F, franco)
— Méthode de pratique graphologique (par souscription, 104 F franco au lieu de 139 F)

Règlement à joindre à toute commande à adresser directement à l'auteur, D. JACQUIER, 39120 Abergement St-Jean.

SOUSCRIPTION AU FILM

Je, sousigné(e), NOM Prénom

Adresse

Verse ci-jointe par chèque la somme de

à titre de souscription au projet de film annoncé dans la Grande Relève n° 844

L'ECONOMIE LIBEREE

BROCHURE

« L'économie libérée »

Il s'agit d'une brochure « grande diffusion » résumant et actualisant les thèses de l'Economie Distributive, en 60 pages illustrées de nombreux graphiques, écrite par M.-L. Duboin.

LA BALLE EST MAINTENANT DANS LE CAMP DES LECTEURS DE LA G.R. Lisez et surtout FAITES LIRE cette brochure : ce doit être notre action n° 1 en 1986 si nous voulons faire connaître L'E.D.

LES CIRCONSTANCES SONT FAVORABLES.

« L'ECONOMIE LIBÉRÉE » est à votre disposition à la Grande Relève :

1 brochure 20 F
3 brochures 55 F
6 brochures 100 F
(Voir bulletin d'envoi à découper page 10.)

Puisque, de tout temps, les privilégiés ont vécu du travail « des autres », pourquoi les « autres » ne pourraient-ils pas vivre aujourd'hui du travail des machines ?

... Non seulement le plein-emploi n'est plus nécessaire, mais il est devenu impossible à l'ère des robots. C'est donc le plein-emploi des machines que nous devons réclamer et le MAXIMUM VITAL en tant que revenu gagé sur la production des machines.

Jacques DUBOIN

Cette brochure de M.L. Duboin doit être la base d'une réflexion approfondie sur ce que pourrait être le fonctionnement de l'économie distributive et sur les modalités de son installation.

Il est donc important que tous ceux qui l'ont lue fassent part aux lecteurs de la Grande Relève des réflexions qu'elle leur a inspirées.

Nous publions ci-dessous une première réaction, à chaud, de notre camarade Paul Vila.

Oui, la fonction économique la plus mal maîtrisée est la distribution du crédit. Les tableaux capitalistes libéraux sont inhumains et in-viables. Pour l'instauration d'un salaire minimum social toute réforme réaliste doit cependant procéder par espaces-groupes assez homogènes : c'est ainsi qu'on peut penser, par exemple, qu'au départ l'Europe est un trop grand espace ou que les taux acceptables en France seraient inapplicables en Algérie,...

Quelques points importants à noter :

1° Le différentiel d'investissement, paramètre moteur d'un secteur économique est une fonction non-linéaire très sensible des variables du marché.

2° Au plan des travailleurs, le passage fluide de l'emploi-survie idiot à un métier actif exigerait tout ce que la gauche française promet **plus** une transparence des entreprises au chercheur d'emploi moyen et un communication des informations de l'INSEE et des banques d'investissement à tout individu les demandant : un vrai CNRS de l'entreprise nouvelle et actuelle avec ses cours, ses revues gratuites, etc... au lieu de pub bancaire. Cela irait de l'innovation technique aux prévisions du marché mondial.

3° Toute description est forcément une image-temps avec des barres d'erreur dès qu'on projette

en prévision, à cause des choix de consommation imparfaitement prévus et des nouvelles « relèves » du système par l'innovation scientifique et technique.

4° Il reste à faire un choix politique sur le contrôle des entreprises : si on fait sauter le monopole des banques sur le crédit, il semble qu'il faille en même temps prévoir une « justice industrielle » vigilante qui puisse réduire l'abus de pouvoir que constituerait le capitalisme technique libéré du contrôle bancaire. C'est qu'en effet la liberté totale peut devenir la tyrannie absolue aux mains de quelques mégalo-terroristes industriels. Là encore, la transparence des « groupes » à tout le monde reste à trouver.

5° En dehors de ces dérèglements, la voie investissante régulière demande à être décrite dans la perspective d'une économie libérée, en même temps qu'une stratégie d'éducation libératrice qui dégagerait les individus vraiment aptes aux « affaires ».

Les fonctions 2, 3 et 4 devraient permettre de fournir des modèles d'entreprise très souples à tout citoyen.

6° De toutes façons, le démarrage du nouveau système comporte une telle charge psychologique qu'il faudrait déjà avoir des exemples de ces fonctions 2, 3 et 4 toutes résolues.

QUI LE FAIT ?

Paul VILA

DERNIERE MINUTE

Nous venons d'apprendre le nombre de voix obtenu par la liste « Pour une Economie Libérée », menée par Guy MARCHAND. Sachant que les médias ne lui ont accordé aucune audience, qu'elle n'a pas eu LES MILLIONS nécessaires pour couvrir le pays d'affiches ou pour s'offrir les services d'un publiciste, comme c'est devenu la mode, et qu'enfin toutes les « petites listes » ont été laminées dans ce vote à un seul tour, il est encourageant de penser que les 244 personnes qui, à Paris, ont voté pour elle, après seulement la lecture de son unique affiche, représenteraient 10.000 personnes en France, attirées par nos propositions à propos du chômage.

... « D. Macarov s'est rendu compte que le chômage est devenu inévitable dans une société dotée d'une technicité de plus en plus développée. Comme il le reconnaît ; l'état normal du nouvel homo oeconomicus, c'est le chômage total, c'est-à-dire l'inutilité de passer toute sa vie à accomplir un travail obligatoire pour participer à la production des biens et services, pour la société.

Les différentes solutions partielles qu'il présente, permettraient à des groupes de réaliser, en leur sein, une société autarcique, vivant en économie distributive, certes, mais avec de faibles moyens et, donc, avec des revenus réduits. Les populations actuelles n'ont guère de goût pour l'ascétisme.

Par contre, l'idée de payer les femmes qui restent au foyer pour s'occuper de leur enfant (pourquoi plusieurs ?) me semble logique.

Au sujet des calculs effectués par les américains (p. 7, col. 2 du n° 841) il est évident qu'étant donné l'évolution des techniques, il est stupide de chercher à créer des emplois, car ce n'est financièrement plus rentable et c'est catastrophique sur le plan économique, à cause de la surproduction engendrée.

A.T., Grenoble

★ ★

Hilarius s'est propulsé dans la direction de savoir pourquoi certains se déclaraient des confits par les sociaux. Vérification primatale chez son ancienne bonne à tout faire. Alors qu'elle ne fait plus rien de ses dix doigts, à soixante dix berges bien sonnées, qu'elle se prélassse au soleil de Roubaix-Tourcoing, elle perçoit une pension dont l'augmentation, entre le Premier de l'An 85 et la St Sylvestre a été de 4 %.

La propriétaire de la publication
M-L. DUBOIN
Commission Paritaire : 57434
Diffusé par N.M.P.P.
Imprimerie GASCHET
284, bd Voltaire 75011 Paris

Il faut ajouter à son actif (si l'on peut dire en parlant d'une inactive) la majoration de 3,9 % de la retraite versée par la sécurité sociale à ce qui lui reste de conjoint. Mieux : son père, pensionné depuis un nombre invraisemblable d'années, ancien fonctionnaire de l'Etat laïc et républicain, a vu ses arrérages augmentés de 4,50 %. Le même personnage avait cotisé pour une « complémentaire » laquelle a progressé de 4,78 % (ce qui lui procure exactement 79,83 F par mois).

Si l'on songe que l'érosion-inflation a papillonné autour de 5 % ont voit que ces bougres sont peu en dessous des eaux. Bien sûr, toutes ces sommes sont soumises à l'impôt, quoiqu'exonérées de celui sur les grosses fortunes.

Hilarius, qui ne vit que de ses rentes, a procédé au même scrupuleux examen. Ce qui amène le constat suivant + 0,60 % sur les actions étrangères (mines d'or scrofuleuses chez M. Botha, électronique mythique chez les japs, etc) ; + 4,30 pour les SICAV (placement des pousse-cailloux trigorifiés) ; + 11,11 % pour les obligations (pères de famille valétudinaires) : Actions diverses + 84,11 % dans l'ensemble, certaines ayant eu la bonté de se hisser à 94,50 % (placements pour têtes bien pensantes). Ce qui dépasse nettement la moyenne générale boursière de 1985...

Naturellement tout ceci net d'impôts, ceux-ci sont déjà prélevés paraît-il.

Mieux même : Le rapport est tel que, l'avoir fiscal (ou crédit d'impôt) dépassant l'impôt, le percepteur restituera la différence à Hilarius. (Page 4, rubrique 1, Revenus des valeurs et capitaux mobiliers). Et c'est justice.

On voit par là que Hilarius est dans la plus profonde perplexité lorsqu'il entend certains minus se plaindre du système actuel qu'il trouve, bon, sain, harmonieux et artistiquement bien équilibré. Que ceux dont l'avis différent votent comme il avait voté lui-même en

81, histoire de voir le changement.

De toutes façons, Hilarius s'abouche avec un député socialo pour qu'à la prochaine législature, les impôts soient supprimés sur les résidences secondaires et tertiaires, sur les voitures de plus de onze canassons, sur les chevaux de courses, les bateaux de plaisance, et surtout sur l'usage des employés de maison portant gilets rayés ou bonnets blancs.

En compensation, que soit exterminé le privilège proprement intolérable de la déduction supplémentaire de 10 % des mineurs de fond et celle de 5 % des tenanciers de kiosques à journaux !

Hilarius de Joyeuse

★ ★

M. MERCIER Jean-Claude
12, place Winston Churchill,
87000 LIMOGES

voudrait prendre contact avec des sympathisants de Limoges et de la région.

De qui est-ce :

« Notre obstination à vouloir conserver, sur une infrastructure économique toute nouvelle, un ensemble de lois vieillottes datant des calèches et des crinolines, ressemble à celle d'un adolescent qui s'obstinerait à conserver le beau costume de ses 10 ans. Il s'évertue en vain à le rafistoler, cousant par ci, taillant par là, et ne réussissant qu'à vivre étriqué dans une loque dérisoire ».

Réponse :

Anatole France (les opinions de Jérôme COIGNARD).

★ ★

« Puisque les choses sont ainsi, elles ne resteront pas ainsi. » B. Brecht Galiléo Galiléi

« Nous ne devons jamais nous résigner à supporter passivement ce qui peut être changé ». Sean Mac Bride (prix Nobel).

Cités par Claude Quin dans l'ouvrage en référence.

résumé de nos thèses

UN RAPPEL

En 1934, Jacques DUBOIN créa le journal « LA GRANDE RELEVÉ DES HOMMES PAR LA SCIENCE » pour expliquer que le progrès des sciences et des techniques de production avait conduit les sociétés modernes au seuil d'une nouvelle civilisation. Il montrait que l'abondance faisait irruption dans de nombreux secteurs de l'économie que celle-ci s'employait à freiner car « la rareté fait le profit ».

Cette « marche vers l'abondance », disait-il, nous conduit à édifier notre société sur de nouvelles structures économiques permettant de satisfaire de mieux en mieux les besoins de l'homme. Cette société dispose du fruit des efforts des générations précédentes, développant les techniques de production et leur automatisation. De puissantes machines sont capables de remplacer le travail de l'homme dans toutes les tâches de routine, se substituant non seulement à ses muscles et à l'agilité de ses doigts, mais aussi à sa mémoire, à certains de ses sens et même aux activités purement logiques de son cerveau. Ce bouleversement des moyens de production est irréversible. Vouloir en pri-

ver l'humanité serait aussi absurde que de tenter de remonter le temps sur la terre et y condamner la grande majorité de la population à mourir de faim et de froid.

En 1950, Jacques DUBOIN publiait une brochure intitulée « L'Economie Distributive s'impose » pour montrer qu'il importait de sortir au plus tôt d'un système basé sur la rareté et que la seule issue consistait à substituer aux institutions de l'échange celles de la distribution. D'où le qualificatif d'Economie Distributive.

UNE URGENCE

Aujourd'hui, l'évolution et les déséquilibres économiques sont tels que, de nécessaire, l'instauration de l'Economie Distributive est devenue urgente pour rétablir la prospérité économique et assurer la seule croissance à laquelle aspirent les Français : celle de leur mieux-être.

Mais leur ignorance en matière d'économie empêche la plupart de nos contemporains de prendre conscience que, tant que subsistera l'économie de marché, seules seront possibles des mesures entretenant la rareté pour ménager le profit d'une

minorité : austérité, hausse des prix, stagnation économique étouffement des initiatives non génératrices de profit, gaspillage des ressources naturelles, accélération catastrophique de la course aux armements, barrage de l'accès à l'information et aux loisirs.

UN EFFORT DE REFLEXION

Voilà pourquoi l'œuvre de Jacques Duboin a été sans cesse une exhortation à repenser les fondements du système économique qui régit nos relations sociales et à préciser la formulation des structures capables de lever les obstacles qu'ont mis les hommes à leur propre épanouissement ; c'est :

(SUITE AU DOS)

Ce résumé succinct ne permet pas d'entrer dans les détails de thèses élaborées par Jacques DUBOIN, au long d'une vingtaine d'ouvrages aujourd'hui épuisés mais dont une réimpression est commencée. Un numéro spécial de « La Grande Relève » publié en octobre 1978 et qui contient de larges extraits de ces ouvrages, vous sera envoyé contre la somme de dix francs, sur simple demande au siège du journal, 88 bd Carnot, 78110 Le Vésinet.

l'économie distributive

Le principe fondamental de ce système consiste à séparer, pour tous, le travail effectué par un individu et ses revenus, c'est-à-dire **RENDRE SON POUVOIR D'ACHAT INDEPENDANT DES FLUCTUATIONS DE « L'EMPLOI »**.

Ceci implique de nouvelles institutions :

Les revenus

Le salariat est aboli. Un « **REVENU SOCIAL** » qu'aucun impôt ni taxe ne vient ensuite modifier, est ouvert périodiquement à tout individu, de sa naissance à sa mort, en une monnaie non thésaurisable.

La monnaie de consommation

Le pouvoir de l'argent doit être supprimé. Pour cela, la monnaie perd sa valeur dès qu'elle a servi, comme un billet de chemin de fer ; elle n'a pour but que de distribuer équitablement la production, en laissant à chacun sa liberté de choisir.

Le travail

nécessaire à la production et aux services prend la forme d'un

SERVICE SOCIAL auquel tout individu est tenu de participer à son tour, suivant ses aptitudes et ses aspirations et suivant les besoins de la population, ces derniers déterminant la durée de sa carrière active.

La gestion

d'une telle économie devient un problème d'informatique comportant :

— l'évaluation de la production à réaliser en tenant compte des besoins (comme la SNCF prévoit le trafic des trains), des matières premières nécessaires et disponibles et des relations d'échange avec l'étranger,

— l'évaluation des services à fournir à la population,

— l'évaluation du travail correspondant à cette production et à ces services, compte tenu des meilleurs moyens accessibles et des recherches à faire.

Le calcul du revenu social correspondant à la production et aux services

L'organisation économique et sociale est **DECENTRALISEE**, allant de la plus petite collectivité jusqu'aux organismes coordinateurs. Mais pour être optimale, la gestion doit être planifiée avec toutes les données nécessaires et d'après les directives établies, grâce encore aux moyens informatiques, par **TOUTE** la population, producteurs aussi bien que consommateurs ; la « vente » n'étant plus faite pour le profit se trouve libérée de toutes les pressions publicitaires et c'est la façon dont les revenus sont dépensés qui permet d'évaluer les besoins, par l'intermédiaire des détaillants.

Cette assurance de recevoir sa part de production, même si une machine automatisée l'a réalisée pour lui, permet enfin à l'homme d'aujourd'hui d'hériter des générations passées et des techniques qu'elles ont su mettre au point pour accéder à une véritable **LIBERATION** : c'est la grande relève de l'homme par la machine, qui cesse d'être sa concurrente pour devenir sa servante.

et des conséquences

Débarassé de la hantise du lendemain, l'homme cesse d'être l'esclave de ses besoins. Mais dépendant ainsi solidairement de la société, il est obligé d'y participer, conscient d'en être **RESPONSABLE** au **MEME** titre que ses semblables.

De même la femme, qu'aucune loi naturelle n'oblige à dépendre de son mari, accède à l'indépendance financière.

L'égalité économique des nouveaux-nés supprime les inégalités de chances imputables au milieu de naissance et tend à abolir les barrières sociales, qui aujourd'hui délimitent les classes. Ceci conduit à une transformation radicale de la société car :

— tous les enfants peuvent s'offrir **LA FORMATION** correspondant au plein épanouissement de leurs dispositions naturelles,

— mise au service de la société pendant leur carrière active, cette formation fait d'eux des hommes et des femmes libres sur

LE SOCIALISME DISTRIBUTIF, EN METTANT FIN A L'EXPLOITATION DE L'HOMME PAR L'HOMME, OFFRE A L'HUMANITE L'ACCES A UNE VERITABLE CIVILISATION DES LOISIRS ET LES MOYENS DE S'Y EPANOUIR.

lesquels **AUCUNE PROPAGANDE INTERESSEE** ne peut plus avoir prise,

— c'est une **VERITABLE DEMOCRATIE** qui s'instaure sur le plan politique, tant il est évident qu'on ne peut imposer une domination quelconque qu'à des êtres qu'on tient par le besoin ou par l'ignorance.

— Ainsi formé, l'homme **saura utiliser intelligemment son temps** lorsque sa participation au travail social ne sera plus nécessaire. Il pourra enfin, car il en aura les moyens, se consacrer à l'occupation de son choix, intellectuelle, manuelle, sportive, artistique, philosophique ou scientifique, pour le plus grand bien de tous.